



République du Congo

Coopération Congo-PNUD



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE
CONJOINT DES PTA EN COURS DE MISE EN OEUVRE ENTRE LE
CONGO ET LE PNUD
DEUXIEME SEMESTRE ANNEE 2017

1. Introduction :

Il s'est tenu le 21 novembre 2017, dans la salle de réunion de la Représentation du PNUD au Congo, la réunion du comité de pilotage conjoint des Plans de Travail Annuels (PTA) en cours de mise en œuvre entre le Congo et le PNUD.

Présidée par la Direction Générale du Plan et du Développement, le comité de pilotage avait pour objectif de faire une revue des performances de la coopération entre le Congo et le PNUD à travers l'exécution des PTA et dégager les orientations pour les interventions en 2018 et les défis à relever tels qu'identifiés par les deux parties.

2. Participants :

La réunion a connu la participation des délégués des ministères concernés par les PTA en cours et de ceux du PNUD (cf. liste en annexe).

3. Déroulement des travaux :

3.1. Mot d'usage de lancement des travaux

En lieu et place du Directeur Général du Plan et du Développement et du Représentant Résident Adjoint du PNUD empêchés en début de réunion, messieurs Bernard TOUKOULOU, Directeur des stratégies et des politiques de développement et Joseph IKOUBOU, Conseiller au programme Gouvernance du PNUD, ont respectivement dit un mot d'ouverture et prononcé un bref mot d'accueil.

3.2. Points examinés : quatre points inscrits à l'ordre du jour ont été examinés à savoir :

1°) Etat général de mise en œuvre des PTA et performances globales :

Monsieur Joseph IKOUBOU a introduit ce point à travers une présentation qui a permis de révéler des niveaux d'exécution des activités programmées en 2017 variés d'un PTA à l'autre. Jusqu'à l'heure de la tenue du Comité de Pilotage, aucun PTA n'est exécuté à 100 %, bien qu'il y en ait qui ont pu atteindre une performance située entre 40 % et 80 %.

Cependant, il sied de noter que certaines activités programmées dans le cadre des PTA avec les ministères des mines, du tourisme et celui en charge de la Décentralisation ont été réalisées à 100 %. Il s'agit de l'élaboration et de la validation de la politique nationale de la décentralisation et du développement local, de l'élaboration et la validation de la stratégie de développement durable du tourisme.

Les facteurs à l'origine des contreperformances de la coopération ont été indiqués, parmi lesquels figurent en priorité : (a) le non versement par l'ensemble des ministères des fonds de contrepartie nationale des PTA, qui n'a pas permis de financer nombre d'activités programmées (les quelques ressources apportées par le PNUD ne l'étant qu'à titre catalytique)^[1], (b) la non implication des ministères du Plan et des Finances lors de la signature des PTA et donc de la contractation des engagements financiers par les différents ministères sectoriels, (c) la faible intériorisation des exigences de la modalité NIM (National Implementation Modality) de gestion des projets par les équipes des ministères en charge de la gestion des PTA.

Ce point a donné lieu à de riches échanges ayant aboutis à des recommandations rapportées infra.

2°) Les Priorités du gouvernement dans le cadre du PND 2018-2022 :

ce point a été introduit par monsieur Franck Corneille MAMPOUYA-M'BAMA, Directeur Général du Plan et du Développement, qui a rejoint la réunion. Le Directeur Général a donné aux participants un bref aperçu des principales faiblesses observés dans la mise en œuvre du PND 2012-2016, il a relevé : (a) le défaut de leadership, (b) la non priorisation des interventions (on avait

^[1] Sur un montant total d'engagements de 5,3 milliards de francs CFA souscrits par l'ensemble des ministères en 2017 au titre de l'ensemble des PTA, le PNUD n'a reçu que 10 millions de francs CFA, apporté par le Ministère de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la femme au développement, soit 0,18 %.

voulu tout embrasser au même moment), (c) la faiblesse dans la coordination, (d) l'absence de cohérence, (e) le manque de la volonté politique. Il a indiqué que partant de ce constat, le PND 2018-2022 sera fondé sur une priorisation centrée sur deux grands domaines fondamentaux à savoir (i) la formation orientée vers une éducation de qualité et (ii) la diversification de l'économie, axée sur trois secteurs prioritaires, notamment l'agriculture, le tourisme et l'industrie.

Cette priorisation va faire appel à des prérequis à mettre en place notamment (i) la stabilisation et la relance économique, (ii) la mobilisation des ressources, (iii) le renforcement de la gouvernance, (iv) la préservation des infrastructures existantes et leur rentabilisation (pas de nouvelles infrastructures), (v) l'amélioration du climat des affaires et (vi) la valorisation du capital humain.

Le tout en harmonie avec l'agenda 2030 de l'ONU (atteinte des ODD) et de l'agenda 2063 de l'Union Africaine, sans oublier les exigences de l'intégration sous-régionale.

Quant à la gestion financière, il sera de plus en plus fait recours à des budgets-programmes.

En définitive, les interventions de l'Etat et de ses partenaires au développement devront s'inscrire dans le cadre stratégique et programmatique défini dans le PND 2018-2022. Sauf nécessité, toute intervention qui sortira de ce cadre ne sera pas prise en compte.

Le Directeur Général du Plan a été complété par le Représentant Résident Adjoint du PNUD, M. Mohamed ABCHIR, qui a fait une présentation succincte du contexte socioéconomique du pays, avec les difficultés financières qui ont impacté négativement l'exécution des PTA. Il a souhaité qu'en 2018 les interventions soient limitées et que la signature des PTA puisse être conditionnées par les garanties de contribution financière des ministères ; il a également introduit la réflexion sur l'éventualité d'avoir des PTA conjoints mettant en présence plusieurs ministères d'un côté et plusieurs agences onusiennes de l'autre.

Aussi, le Représentant Résident Adjoint du PNUD a proposé de s'orienter de plus en plus vers des financements alternatifs en 2018 (auprès du secteur privé et autres institutions), en recourant à des mécanismes idoines pour leurs mobilisations. En définitive, son intervention a mis l'accent sur la nécessité de revitaliser cette coopération qui, dans le contexte de morosité économique actuel, revêt une importance toute particulière.

Les participants ont pris acte de ces informations très importantes.

3°) Information sur les évaluations réalisées et encours. Ce point a été présenté par madame Elliot D'ALMEIDA en charge du suivi & évaluation au bureau du PNUD. Six (6) évaluations ont été programmées en 2017. Deux (2) d'entre elles ont été réalisées et deux (2) autres sont en cours de réalisation. Les évaluations réalisées ont concerné celle faite à mi-parcours du programme pays (CPD) et de l'ERAD. Les résultats de ces deux (2) évaluations ont été passés en revue et discutés. Les deux (2) autres évaluations en cours ont aussi été évoquées. Il s'agit de : l'effet relatif au développement local et de produit concernant le projet villages du millénaire.

En substance, les quatre évaluations dont venait de faire l'objet le PNUD, ont mis en exergue le niveau acceptable des performances de la coopération avec le Congo depuis 2014 (et même avant, cycle 2009-2013) jusqu'à 2017 et ont recommandé de recentrer la coopération sur certains secteurs clés et éviter le saupoudrage.

La discussion au sujet des évaluations a été clôturée par l'exposée des difficultés qui entouraient la réalisation des évaluations en cours. En effet, il a été évoqué le manque de ressources financières pour les réaliser en 2017. Aussi, les participants ont formulé une recommandation y relative.

4°) Perspectives de la coopération entre le PNUD et le Congo pour les prochaines années : Ce point a également été introduit par monsieur Joseph IKOUBOU, Conseiller au programme Gouvernance du PNUD au titre de la seconde partie de sa présentation. En substance, il a été retenu que le PNUD entend structurer ses appuis au Gouvernement congolais à partir de 2018 autour des domaines relatifs à la Gouvernance, à savoir : la gouvernance administrative (réforme de l'Etat), la gouvernance territoriale

(décentralisation et développement local), la gouvernance économique (planification sectorielle, opérationnalisation et suivi-évaluation des politiques et des programmes sectoriels) et la gouvernance démocratique (notamment l'Etat de droit, la stabilisation, la consolidation de la paix et des institutions, le relèvement et la prévention de la radicalisation). S'agissant du dernier type de gouvernance suscitée, il a été noté que la gouvernance électorale et le RRA ne pourront être inscrits que sur requête expresse du Gouvernement.

Ces deux points ont également suscité de fructueux échanges. Plusieurs recommandations à formuler pour la suite de la coopération entre le Congo et le PNUD à partir de 2018 et sur la problématique de son financement ont constitué le point de chute de la rencontre.

3.3. Conclusion et recommandations :

A la lumière des exposés et des échanges riches et fructueux qui ont suivi chaque présentation, les participants ont pu se faire une idée plus claire de la situation actuelle de la coopération entre le Congo et le PNUD et mieux appréhender les contraintes qui entravent la mise en œuvre des PTA.

A l'issue des travaux, les recommandations ci-après ont été formulées par les participants :

1. La mise en place d'un organe de rationalisation pour améliorer :
 - a. La coordination des bailleurs et interministérielle ;
 - b. La mobilisation des financements pour l'appui au développement ;
 - c. Le renforcement des capacités en matière de gestion des projets, de planification stratégique, des statistiques et de suivi-évaluation ;

2. Le report en octobre 2018 des évaluations des deux (2) effets du CPD relatifs (i) à la pauvreté et (ii) à l'environnement qui étaient préalablement programmées en novembre 2017.

Il s'agit des effets suivants :

- Effet 3 : D'ici 2018, les personnes les plus vulnérables de la population utiliseront les services sociaux de base de qualité (éducation, santé, sécurité alimentaire, eau, assainissement), y compris des services financiers adaptés et;

- Effet 5 : D'ici 2018, les institutions gouvernementales et la population, en particulier les femmes, auront mis en place des mesures durables de politique de l'environnement intégrant l'adaptation au changement climatique et d'atténuation ;

3. L'instauration progressif des projets inter-agences, ainsi que des PTA pluriannuels et des projets pluriannuels bénéficiant des inscriptions budgétaires et des garanties de financements, y compris éventuellement le contreseing du ministre des finances ;

4. L'accélération de la réforme des finances publiques notamment l'effectivité de la mesure concernant les budgets-programmes ;

5. L'alignement des activités de coopération sur le PND et la déclaration de politique du Gouvernement faite par le Premier Ministre devant le Parlement en congrès ;

6. La notification expresse et systématique des PTA aux ministères des Finances et du Plan ;

7. L'élaboration en urgence d'une feuille de route comprenant les étapes suivantes devant conduire à la signature des PTA en 2018 :

- (i) Identification rapide par les ministères, des priorités retenues pour 2018, en lien avec le PND et la récente déclaration de politique générale du Gouvernement de la nouvelle République, assorties d'estimations budgétaires et communication de celles-ci au PNUD d'une part et aux services de la prévision en charge de l'élaboration du budget 2018 d'autre part ;
- (ii) Organisation des séances de travail entre les ministères et le PNUD pour préparer une Table Ronde des bailleurs de fonds présents en République du Congo, pour leur soumettre cette programmation des priorités de développement à réaliser en partenariat avec le PNUD en 2018, dans l'espoir qu'ils puissent en tenir compte dans leurs budgets respectifs de 2018 ;
- (iii) Tenue effective de la Table-ronde de bailleurs de fonds présents en République du Congo ;

Annexe 1 : Présentations faites par les experts du PNUD en introduction des points inscrits à l'ordre du jour.

- (iv) Signature des PTA en conformité avec les engagements pris par les partenaires financiers du Congo et des enveloppes budgétaires pour 2018 notifiées par le Ministère des Finances.
- (v) Notification systématique des PTA signés aux Ministères du Plan et des Finances.

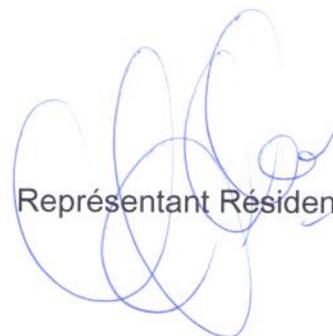
Commencée à 9 h 20 mns, la réunion a pris fin à 16 h 30 mns.

Pour la partie nationale
M. Franck Corneille MAMPOUYA-M'BAMA



Directeur Général du Plan
et du Développement

Pour le PNUD
M. Mohamed ABCHIR



Représentant Résident Adjoint



FEUILLE DE PRESENCE : COMITE DE PILOTAGE CONJOINT DES PTAs SIGNES EN 2017

DATE : 21 novembre 2017

LIEU : Salle de réunion du PNUD (Brazzaville)

Noms et Prénoms	Fonction / Institution / Visa	Téléphone / Adresse / E-mail
1. NGOUBOU Lambert	ANER	05 526 59 18 lamngoubou@yahoo.com
2. NKOUKA Mikissi Serge Bruce	ANER	055512533 / nkmi@serge@yahoo.fr
3. NKOUKA Jean Claude	Chef de DAPS	066614826 / jeanenkouka@gmail.com
4. MBOSSA Ludovicque	Dir. Corp & Formation / MPTEN	053064518 / ludovicque.mbossa@gmail.com
5. MPOVENOSSOURI Gabriel	DÉP / MPTEN	gabympo@voip.ivoirenet.net 05 5348488
6. NGONA Pierre	Directeur / DGATP	069645303 / peterngona@gmail.com
7. OSSETE OIKOYA Gills Carson	Conseiller VPM	068490880 / ossete-avocat@gmail.com
8. GUEHBOU Fred R.	DCRS / VPM	06 683 21 41 guemboufred@yahoo.fr 06 875 00 22 elliott.dalmeida@ondp.org
9. D'ALMEIDA Elliot Shady	Associée au programme	
10. DJIONI DJIMBI Bourges	Coordo Nat SGP PNUD	06 875 00 25
11. GINALBEKA PERDYA Amzy	Chef de se / DGPP	06.679.74.85 / ginalawemzy@gmail.com
12. MOUELE BABIËSSA Serge Thibault	Secrétaire administratif Unité de Gestion de Projet (UGP)	069921445 mouelthibault@yahoo.fr
13. MBEMBA SAMBA Ange E	DGCL / Directeur	06 912 73 69 ange@aw@gmail.com
14. BABACKAS Valéry	MPSIR Chargé de Missions	06 464 28 57 vbabackas@gmail.com



15.	TDUKONDOR Bernard	DSD / Plan	05557102267 dtukondor@yaho.com
16.	IKOUBOU Joseph	Conseiller en	068770001
17.	ZOUZI Gilles Reneud	Directeur / MIPFIFD	055339495
18.	ELENGA NGANONGO	MAETGT / chef de service	066567556 rachelndjondja@gmail.com
19.	MBOONGO Edouard	SECRET / SGRS	055373784 & douardmboongo@gmail.com
20.	LOMBOTO Bidoulin Roger	chef de service DEP / MDSA	099603849 lombotofric@yaho.fr
21.	NITOMTOTO Audrey Fuddy	Attaché / MIPFIFA BPE / MTEB	066377887 nitomtaudrey@yaho.fr
22.	N'GUIMBI	conseiller à la jeunesse (MJEJ)	068855400 frednguinmbi@hotmail.fr
23.	MABSIKA NGASHAKI Josvi	DSD / DGTH	066659765 mjournic@yaho.fr
24.	IBATA Bundo Gewoais	Appui au Programme Gouvernance Procurement	gewoaisibata@gmail.com 066318119
25.	TCHIBINDA-LOETIBA Fortune Ceru	Procurement	ceru.tchibinda@undp.org
26.	Regine BETHO	IG	regine.betho@undp.org
27.	Steve Boude use Ibende	chef de service	steve.boude@undp.org 068750076
28.	EBO MBO Destin	Directeur général	ebombodestind@yaho.fr 055217106
29.	MAMPOUYA M'BAMA Franck Cornille	CAD - MJEC	05.548.45.34
30.	AYESSA Gilbert Romain		066691971104486739 romainayessa@gmail.com



31.	Philippe TALLA	chargé de Projet / PNUD RR si	068750044 Philippe.talla@unep.org
32.	MOHAMED ABCHIR		
33	GIKO NGATSONGO	DEP / Mines & Géologie	066375228 
34			
35			
36			
37			
38			
39			
40			
41			
42			
43			
44			
45			
46			